

Fantastique !

Les Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse (JOJ) auront lieu en terre vaudoise en 2020 ! Cette attribution, par les membres du Comité international olympique, ouvre des perspectives exceptionnelles pour notre région.

Au-delà des opportunités convenues qu'un tel événement peut procurer, comme par exemple la modernisation d'infrastructures sportives ou comme outil de promotion pour les destinations touristiques de montagne, cette victoire doit également permettre d'être une source d'inspiration pour la jeunesse de notre canton. En effet, à un moment où le sport a mal à son éthique, où le manque de mouvement laisse craindre le pire pour la santé et où le respect de l'autre passe parfois au second plan, il s'agit, maintenant qu'elle est allumée, de transmettre et d'entretenir la flamme de l'esprit olympique autour de nous.

Dans le rôle des relayeurs et des souffleurs, les professionnels du sport et de l'enseignement que sont les maîtresses et maîtres d'éducation physique et sportive et, avec eux, le reste du corps enseignant, devront être les premiers sur la ligne de départ. Les JOJ 2020 représentent une chance unique qu'il convient de saisir afin de mettre en place une dynamique « olympique » au sein des établissements scolaires. Que ce soit au travers des leçons hebdomadaires d'EPS, des journées sportives, des camps, du sport scolaire facultatif ou dans bien d'autres événements de la vie scolaire, il s'agit, dès à présent, de prendre la balle au bond et ainsi démontrer l'importance du sport à l'école et dans le processus de formation en général.

Si, à l'heure actuelle, il est encore trop tôt pour savoir ce qui sera proposé aux écoliers vaudois pour vivre cet événement unique et l'esprit qui l'accompagne, les prochains Jeux olympiques, que ce soit ceux de la jeunesse à Lillehammer en 2016 (hiver) et Buenos Aires en 2018 (été) ou ceux des « grands » de Rio de Janeiro en 2016 (été) et PyeongChang en 2018 (hiver), seront, à n'en pas douter, une source d'inspiration pour le corps enseignant et par lui, pour la jeunesse.

Laissons les Jeux nous inspirer et transmettons la flamme !

Raoul Vuffray

Sommaire

2 ESPACE DIDACTIQUE

- L'utilisation de l'iPad en EPS

4 ESPACE PRATIQUE

- Le Luterball

5 ESPACE RYTHMIQUE

- Un nouveau dépliant d'information aux parents

6 ESPACE PRATIQUE

- Le Tchouk-Volley

8 ESPACE INFO

- Journées cantonales et journée suisse de sport scolaire

10 ESPACE CAMP

- Ouverture de la Maison du sport vaudois de Leysin

11 ESPACE RECHERCHE

- Une EPS différente selon les cantons

12 FORMATION CONTINUE

- La Communauté d'apprentissage professionnelle



Usage pédagogique des MITIC

L'utilisation de l'iPad en EPS

Alain Melly

HEP Vaud

De nombreuses revues sportives (Herzig, 2014; Käsermann, 2014) abordent l'utilisation des iPads pour l'apprentissage des gestes sportifs. Ces articles examinent les possibilités de diverses applications (app) à disposition. A l'heure où un grand nombre d'établissements scolaires envisage l'achat ou s'équipe de tablettes numériques, il semble important de se poser la question de l'apport de cet outil pour notre discipline. L'attrait des jeunes pour les nouvelles technologies fait de l'iPad une source de motivation non négligeable, mais cela ne doit pas être la seule justification de son arrivée dans la salle de sport.

L'un des apports principaux de la tablette numérique dans le sport est la mise à disposition rapide et aisée d'images d'actions motrices réalisées par l'apprenant. L'utilité des images comme feedback est évidente ; depuis longtemps, les entraîneurs utilisent l'image pour améliorer les performances de leurs athlètes. En éducation physique et sportive, ce type d'approche semble également pertinent comme le montrent des travaux proposés par Mérian et Baumberger (2007). Les tablettes permettent de traiter facilement l'image, grâce à l'arrêt sur l'image, au ralenti,



au dessin en surimpression, aux visionnements répétés ou au visionnement en différé de quelques secondes. Le feedback devient ainsi plus précis et plus explicite pour l'apprenant. Un autre avantage de ce nouvel outil est de permettre un visionnement par plusieurs personnes.

Le visionnement à vitesse réduite et l'arrêt sur l'image permettent de pointer les éléments clés d'un mouvement. L'enseignant spécialiste peut ainsi diriger l'observation de l'élève sur des points précis et peut également corriger chaque élève individuellement. Le risque, avec l'utilisation de l'iPad, est de prendre beaucoup de temps pour que chaque élève observe tous les points clés de son geste, de rechercher un niveau de précision des détails très poussé, ceci au détriment de l'activité physique de chaque élève. L'oeil du spécialiste

sélectionne rapidement les éléments à observer, ce qui n'est pas le cas des élèves néophytes. Des recherches ont montré qu'un temps important était nécessaire à une simple appropriation globale des images (Guadagnoli, 2002), avant que le feedback ne devienne possible et efficace.

Le temps pris par l'utilisation des iPads ne doit pas se faire aux dépens de l'activité des élèves. L'enseignant doit s'interroger sur le temps laissé à l'élève pour observer son geste personnel, sur le temps pris pour l'observation des points clés, sur la qualité du visionnement pour l'ensemble des élèves (iPad ou projecteur) et sur le niveau de précision du mouvement recherché, ceci en relation avec le temps d'activité de chacun des élèves.

Voici l'exemple d'un dispositif qui permet d'associer l'amélioration de l'apprentissage en gymnastique (renversement) en gardant un maximum de mouvement :

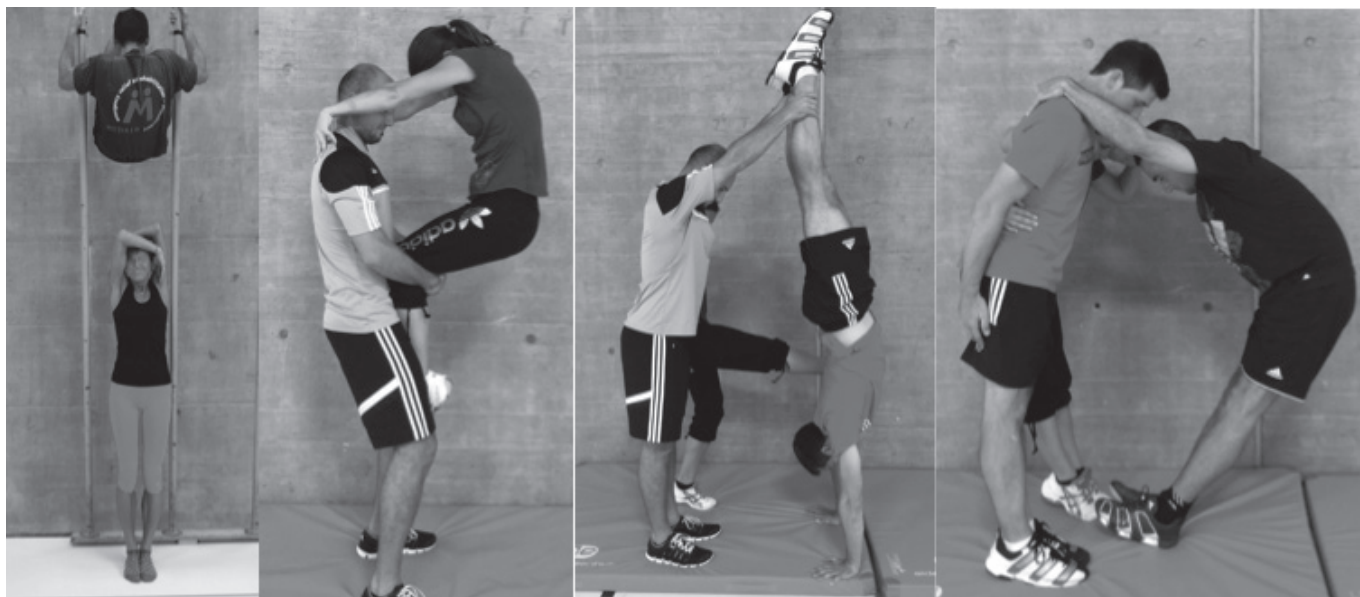
- Chaque élève effectue la tâche à plusieurs reprises en visionnant globalement son mouvement en différé de quelques secondes directement sur l'iPad (app Vidéo Delay).
- L'enseignant pointe, en projetant en grand à l'ensemble des élèves, trois ou quatre points clés de la tâche grâce au ralenti, à l'arrêt sur l'image ou à l'écriture en surimpression (apps Ubersense, Coach's Eye, Dartfish).
- Chaque élève effectue la tâche à plusieurs reprises en observant les points clés de son mouvement en différé sur un iPad.
- Les élèves effectuent la tâche à plusieurs reprises et l'enseignant aide l'observation en relevant en direct un point clé pour chaque élève, que celui-ci examine ensuite en différé sur l'iPad.
- Chaque élève effectue la tâche, analyse et évalue son mouvement de manière autonome.

Dans ce dispositif, l'outil numérique vise non seulement à rechercher une meilleure qualité dans l'apprentissage mais il donne également la possibilité à chaque élève

de réaliser un maximum de mouvements. De plus, l'enseignant dévolue l'apprentissage à l'élève, il le rend autonome et responsable de ses apprentissages (Hergault, 2014 ; Leca, 2009).

Avec l'arrivée des iPads pour l'enseignement de l'EPS, l'enseignant n'est pas seulement confronté à la difficulté de réunir le matériel mais il doit également maîtriser les outils et la technologie (iPad, app, projecteur, etc.) et se questionner pour concevoir un dispositif profitable à ses

élèves. En effet, à l'heure où la lutte contre la sédentarité et le surpoids est un problème de société, nous devons nous interroger sur l'apport des nouvelles technologies. L'iPad aura véritablement sa place en éducation physique et sportive s'il ne reste pas uniquement une source de motivation pour l'outil, seulement un gadget pour l'élève et l'enseignant, mais s'il permet de soutenir l'apprentissage et surtout de contribuer à susciter un maximum de mouvements, en engageant l'élève à faire et refaire plusieurs fois les mêmes gestes.



Video Delay

<https://itunes.apple.com/fr/app/bam-video-delay/id517673842?mt=8>



Ubersense

<https://itunes.apple.com/fr/app/ubersense-videoanalysis-coaching/id470428362?mt=8>



Coach's Eye

<http://itunes.apple.com/fr/app/coachs-eye/id472006138?mt=8>



Dartfish Express

<https://itunes.apple.com/fr/app/dartfish-express/id563892532?mt=8>

Bibliographie

Hergault, C. (2014). Dévoluer pour évoluer collectivement. *Revue EPS*, 361, pp. 62-65.

Herzig, R. (2014, décembre). L'analyse vidéo, un outil simple et utile. *Snowactive*, 16-17.

Käsermann, D. (2014). L'emploi d'images dans l'apprentissage. (E. Carrel, Trad.) Macolin, Suisse: Office fédéral du sport OFSPO.

Leca, R. (2009, octobre). Culture STAPEPS. Consulté le 18 décembre 2014, sur http://www.culturestaps.com/site_g000067.pdf.

Mérian, T., & Baumberger, B. (2007). Le feedback vidéo en éducation physique scolaire. (D. B. Supérieur, Éd.) *staps*, 76, 107-120.

Pour tout renseignement

Alain Melly - HEP Vaud UER EPS
alain.melly@hepl.ch



Un dérivé de la balle à deux camps

Le Luterball

L'équipe des MEP

Gymnase de Burier

L'équipe des enseignantes et enseignants en EPS du Gymnase de Burier présente aux lecteurs d'EsPaceS pédagogiques un jeu dérivé de la balle à deux camps. Ce jeu, qui rencontre beaucoup de succès auprès des élèves, les amène à prendre des risques et à faire preuve d'adresse.

Principe de base

Deux équipes de minimum 10 joueurs s'affrontent dans une salle de sport. Le but est de toucher tous les joueurs de l'équipe adverse.

Matériel

- 11 petits tapis
- 2 tapis de chute
- 16 ballons en mousse
- 2 paniers de basketball

Règles

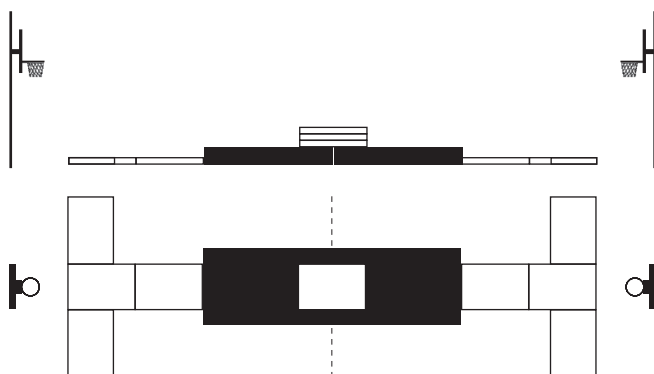
- Chaque équipe dispose du même nombre de ballons (8 chacune).
- Les élèves peuvent se déplacer librement dans leur demi-salle afin de tirer sur leurs adversaires.
- Un « pont » est construit entre les deux demi-salles pour permettre à chaque équipe de faire des incursions dans le territoire adverse.
- Une fois un élève touché, il vient se poster sur le

- bord de la salle et est momentanément « hors-jeu ».
- Pour racheter un élève, ses coéquipiers doivent se rendre sur une montagne de tapis située au centre du « pont » et viser le panier de basketball adverse. Si le ballon touche le panneau de basketball, un joueur peut rentrer dans le jeu. Si le ballon entre dans le panier, toute l'équipe est rachetée. Si un élève touche le panier sans être sur la montagne de tapis, ce n'est pas valable.
- Le jeu se termine lorsque tous les membres d'une équipe sont sur la touche.

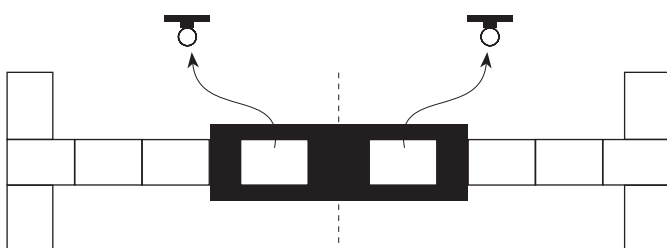
Variantes possibles

- Augmenter ou diminuer le nombre de ballons.
- Chaque fois qu'un ballon touche le panier, 2 élèves sont rachetés.
- Ne pas garder un ballon plus de 5 secondes dans les mains.
- Jouer sur deux salles.
- Augmenter ou diminuer la taille du « pont ».

Jeu dans une salle



Jeu dans deux salles



Dépliant d'information aux parents Tout beau, tout neuf !

Kristel Latapie & Cathy Sigg Berthoud

Rythmiciennes

Il y a une vingtaine d'années, un groupe de rythmiciennes en collaboration avec le SEPS, créait un document destiné à informer les parents des élèves des classes enfantines du travail effectué lors des leçons de rythmique. Celui-ci était ponctuellement distribué lors des portes ouvertes et aux soirées des parents.

Pour les 150 ans de la naissance du créateur de la rythmique Emile Jaques-Dalcroze (www.dalcroze150.ch), six collègues genevoises, Annick Carrard, rythmicienne vaudoise, et nous-mêmes, avons formé un groupe de travail pour concevoir ensemble une nouvelle version de ce document. Nous nous sommes réunies à trois reprises pour définir le texte, en adéquation avec le Plan d'études romand (PER). Si l'aspect financier du projet a mis un terme à cette collaboration intercantonale, c'est grâce au financement de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) représentée par Anne Christe de Mello ainsi que par le SEPS avec la collaboration de Toni Pacifico, que nous avons pu approcher un illustrateur de talent, Jean Augagneur, pour mettre les textes en image.

Les directrices et directeurs des différents établissements scolaires vaudois ont reçu l'information de distribuer le dépliant à tous les élèves de 1-2P à la rentrée scolaire 2015-2016 puis, les années suivantes, uniquement aux élèves de 1P. L'enseignant de rythmique convient avec sa direction de quelle manière ce document sera remis aux parents. Il a la possibilité d'y ajouter ses coordonnées sur la représentation d'un post-it prévue à cet effet.

Longue vie au nouveau dépliant, en espérant que celui-ci servira à mieux faire connaître le contenu des cours de rythmique des enfants de 1-2P dans notre canton !

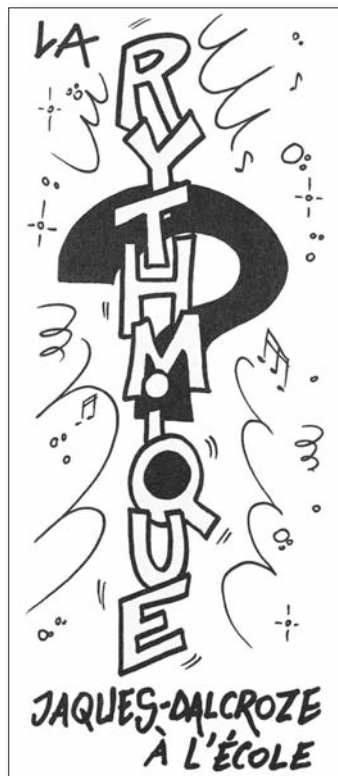
Après une année d'étroite collaboration entre ces différentes personnes et l'intervention d'un graphiste, Alexandre Piccand, un dépliant tout beau, tout neuf est né ! (voir illustration « Le nouveau »)

Pour tout renseignement

cathy.siggberthoud@vd.educanet2.ch

Pour les commandes : n° de réf. CADEV : 58785

L'ancien



Le nouveau





Travail technique en volleyball

Le Tchouk-Volley

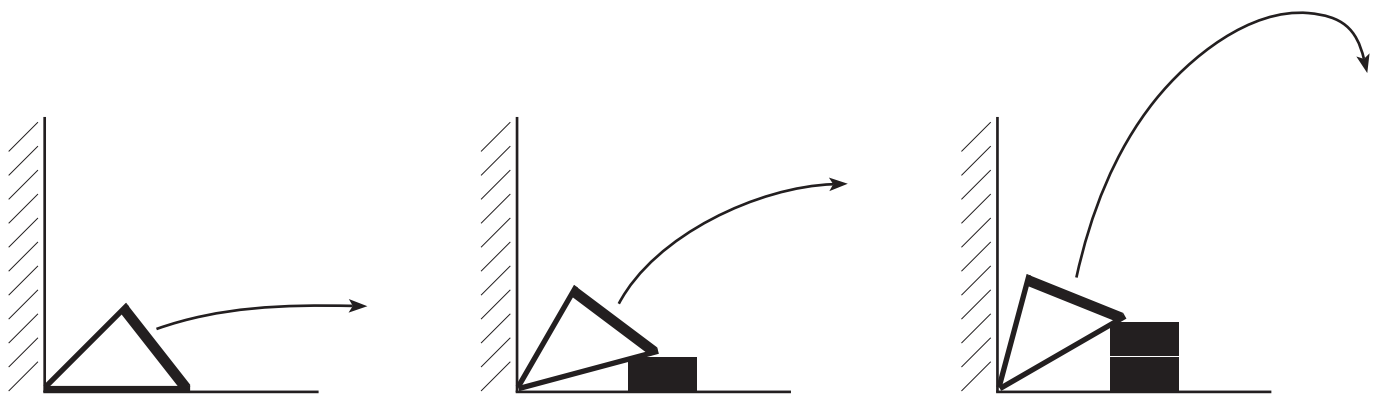
Ludovic Jeanneret

MEP à l'EPS du Jorat

Au travers de cet article, Ludovic Jeanneret nous livre quelques idées pour une utilisation détournée des cadres de tchoukball. En transposant leur usage normal dans une autre discipline, en l'occurrence le volleyball, ils permettent aux élèves de se retrouver dans des situations quasi réelles de phases de jeu, ceci grâce aux diverses formes de rebond qu'il est possible de donner au ballon. Cette caractéristique en fait donc un outil performant pour un travail sur la perception de la trajectoire du ballon ainsi que sur l'orientation spatiale en volleyball.

Trajectoire - Travail individualisé

En plaçant des éléments de caisson sous le cadre de tchoukball, il est possible de modifier l'orientation de ce dernier afin de varier la trajectoire du ballon. Plus le nombre d'éléments de caisson est grand (de 1 à 2), plus la trajectoire du ballon sera élevée. Afin que le cadre ne bouge pas, il est important qu'il soit appuyé contre un mur.



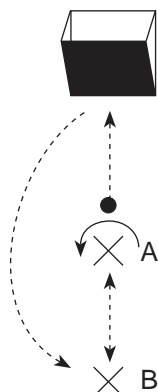
En variant ainsi l'orientation du cadre de tchoukball cela permet soit :

- de donner du temps : « Acquérir - Stabiliser » ;
- d'enlever du temps : « Appliquer - Varier ».

1. Lancer le ballon de volleyball contre le cadre de tchoukball puis le rattraper bras tendus :
 - sous la taille pour la préparation à la manchette ;
 - au-dessus des épaules pour la préparation à la passe haute.
2. Lancer le ballon de volleyball contre le cadre de tchoukball puis le faire passer au travers d'un cerceau tenu par le joueur.
3. Lancer le ballon de volleyball contre le cadre de tchoukball puis le rattraper en :
 - mettant un genou au sol ;
 - mettant deux genoux au sol ;
 - étant assis.
4. Lancer le ballon de volleyball contre le cadre de tchoukball puis effectuer :
 - une manchette et un blocage du ballon à deux mains ;
 - une passe haute et un blocage du ballon à deux mains ;
 - une passe haute et une manchette ;
 - une manchette et une passe haute avec les pieds « décollés » du sol ;
 - une passe haute, un demi-tour sur soi-même, une passe haute et un blocage du ballon à deux mains ;
 - etc.

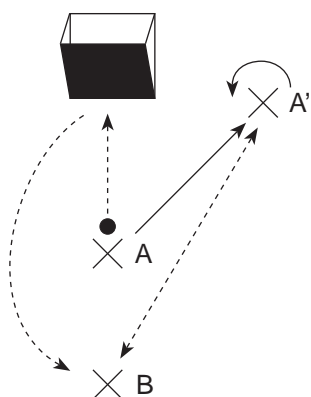
Trajectoire et orientation - Quatre situations pour un travail à deux

1.



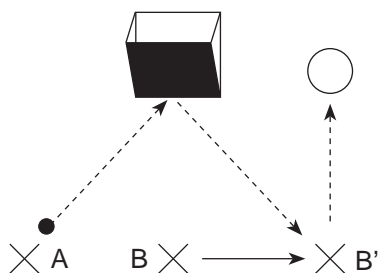
- Le joueur A lance (facile) ou sert (difficile) le ballon sur le cadre de tchoukball.
- Le joueur A se retourne immédiatement face au joueur B.
- Le joueur B réceptionne en manchette ou en passe haute.
- Les deux joueurs font quelques échanges.

2.



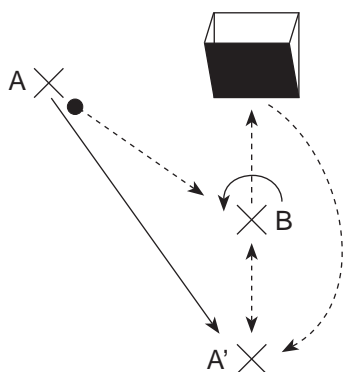
- Le joueur A lance ou sert sur le cadre de tchoukball.
- Le joueur A se déplace immédiatement à côté du cadre (à gauche ou à droite) et se retourne face au joueur B.
- Les deux joueurs font quelques échanges.
- Les échanges peuvent se terminer par un smash sur le cadre par le joueur B.

3.



- Le joueur A, placé de côté par rapport au cadre de tchoukball, lance ou sert sur ce dernier.
- Le joueur B se déplace en fonction de la trajectoire du ballon afin de faire une manchette ou une passe haute sur une cible ou à un troisième joueur placé à côté du cadre.

4.



- Le joueur A lance une balle en cloche depuis le côté du cadre de tchoukball.
- Le joueur B effectue un smash sur le cadre.
- Entre temps, le joueur A se sera déplacé afin de réceptionner la balle et le joueur B se sera retourné.
- Les deux joueurs font quelques échanges.



Journées cantonales de sport scolaire

Calendrier 2015 - 2016

Les journées cantonales de sport scolaire, dont la coordination est assurée par l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) en collaboration avec le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), donnent l'occasion aux élèves du canton de se mesurer hors du cadre habituel de leur établissement scolaire et ainsi de défendre les couleurs de ce dernier. Le SEPS encourage donc vivement à inscrire une ou des équipe-s à ces manifestations qui représentent un but attrayant et formateur pour les élèves et les enseignants.

Le calendrier 2015-2016

Volleyball*	Echallens	Mercredi 2 décembre 2015
Mini-Handball (5P - 6P)	Divers lieux	Mardi 15 décembre 2015
Glisse (ski – snowboard)	Les Mosses	Mercredi 20 janvier 2016 (renvoi au 3 février 2016)
Glisse (ski de fond)	Les Mosses	Mercredi 20 janvier 2016 (renvoi au 3 février 2016)
Futsal (Garçons 11S)	Villeneuve	Mercredi 9 mars 2016
Unihockey*	Lausanne	Mercredi 16 mars 2016
Course d'orientation*	Bercher	Mercredi 20 avril 2016 (renvoi au 27 avril 2016)
Football	Chavannes	Mercredi 11 mai 2016 (renvoi au 18 mai 2016)
Mini Beach Volley	Clarens	Du 31 mai au 3 juin 2016



Les journées d'athlétisme* et de natation ont déjà eu lieu, respectivement le 30 septembre à Lausanne et le 11 novembre au Mont-sur-Lausanne.

IMPORTANT ! L'AVEPS est toujours à la recherche d'un-e organisateur-trice pour la journée cantonale d'unihockey. En cas d'intérêt, merci de prendre contact avec Anne Guignard (coordonnées ci-dessous).

* Ces journées font office de qualification pour la Journée suisse de sport scolaire 2016 à Saint-Gall (voir page 9).

Vous trouverez toutes les informations et les bulletins d'inscription sur le site internet de l'AVEPS : www.aveps.ch (Inscriptions)

Pour tout renseignement

Anne Guignard, responsable technique de l'AVEPS : resp.techn@aveps.ch



Journée suisse de sport scolaire

Une participation vaudoise toujours plus importante !

La Journée suisse de sport scolaire (JSSS) regroupe les meilleures équipes de chaque canton afin de décerner le titre de champion suisse de sport scolaire dans 12 disciplines. Notre canton y est chaque fois représenté et de fort belle manière puisque lors de l'édition 2015 à Lucerne, ce sont 28 équipes représentant 17 établissements scolaires dans 8 disciplines qui ont pris part à cette compétition ! Dans le but de continuer sur cette fantastique lancée, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) engage vivement les enseignants d'éducation physique et sportive à inscrire une ou des équipe-s à ce rendez-vous scolaire national.

La Journée suisse de sport scolaire 2016 aura lieu le mercredi 1^{er} juin à Saint-Gall.

Dans le but de favoriser la participation des équipes vaudoises, le SEPS prend à sa charge tous les frais facturés par les organisateurs concernant les élèves (inscription, transport, repas et nuitée). Les frais liés aux enseignants sont quant à eux à la charge des établissements selon les modalités de la DGEO.

L'objectif du SEPS est de voir le canton de Vaud représenté dans une majorité de disciplines au programme de la JSSS :

- Badminton (cat. mixte)
- Basketball (cat. filles et garçons)
- Gymnastique aux agrès (cat. mixte open)
(au moins 1 fille ou 1 garçon dans l'équipe)
- Handball (cat. filles et garçons)
- Athlétisme (cat. filles, garçons, mixte)
- Course d'orientation (cat. filles et garçons)
- Natation (cat. filles et garçons)
- Unihockey (cat. filles et garçons)
- Volleyball (cat. filles et garçons)
- Beach Volley (cat. mixte)
- Estafette polysportive (cat. filles et garçons)
- Tennis de table (cat. filles et garçons)

Informations sous réserve de modification.



Inscriptions :

- En athlétisme, volleyball, unihockey et course d'orientation, les vainqueurs des journées cantonales respectives (voir page 8) sont qualifiés. A l'issue de ces différentes journées, les responsables d'équipes seront contactés par le SEPS afin de savoir s'ils souhaitent aller à la JSSS. En cas de renoncement, les équipes suivantes (par ordre de classement) seront approchées.
- Pour les autres sports, les inscriptions se font via le site internet de l'AVEPS (www.aveps.ch) jusqu'au 31 décembre 2015. Des rencontres de qualification seront organisées en cas d'inscriptions trop nombreuses par rapport au nombre de places disponibles.
- Afin de pouvoir participer, les élèves doivent être scolarisés en 11S (mais aussi possible dès la 9S) et être âgés de 17 ans au maximum le jour de la compétition. Les participants devront présenter des papiers prouvant qu'ils réunissent ces critères sous peine de se voir refuser de concourir !

Pour tout renseignement

Raoul Vuffray, SEPS : raoul.vuffray@vd.ch ou 021 316 39 42



Ouverture de la Maison du sport vaudois de Leysin Pour vos camps dès le 1^{er} juin 2016 !

Marcel Parietti

Fondation « Fonds du sport vaudois »

Elle est désormais connue : la date d'ouverture de la Maison du sport vaudois de Leysin a été fixée au 1^{er} juin 2016. Le site internet (www.msvd.ch) est désormais ouvert ! Il permet de procéder aux réservations. Les clubs, associations ou fédérations sportives mais également les écoles, collectivités publiques, fondations et entreprises peuvent désormais agender leur séjour dans la station des alpes vaudoises.

Propriété de la Fondation « Fonds du sport vaudois », organe chargé de redistribuer les bénéfices annuels de la Loterie Romande attribués au sport, la Maison du sport vaudois (MSVd) a été spécialement conçue pour accueillir des camps à vocation sportive. Elle comprend notamment :

- 70 places en chambres de 2 ou 4 lits, toutes dotées d'une douche, WC et lavabo ;
- un grand réfectoire ;
- trois salles de théorie entièrement équipées ;
- une salle de jeux ;
- un local de séchage ;
- une buanderie.

Une salle et un terrain de sport à disposition

Aux équipements précités, s'ajoutent une salle de sport de 28x16 mètres entièrement équipée ainsi qu'un terrain multisports extérieur de mêmes dimensions. La MSVd collabore également avec les différents centres sportifs de Leysin afin de proposer la location de leurs installations (salles de sport, patinoire, piscine couverte, courts de tennis, terrain de football, etc.) à ses hôtes.

Pension complète adaptable

Grâce à une équipe de cuisine proposant des repas raffinés et équilibrés, avec en principe deux menus à choix, la location de la MSVd est prévue en pension complète. Cependant, il sera possible pour les camps de ski scolaires de ne pas prendre le repas de midi à la MSVd et de le remplacer par un pique-nique spécialement préparé pour eux à consommer sur les pistes ou, de ne prendre que la demi-pension et ainsi prendre le repas de midi dans un restaurant sur les pistes. De même, il sera possible de demander un repas de fête « fin de camp » ou de ne pas prendre un des repas du soir pour passer la soirée dans un autre établissement.

Une présence constante

L'un des collaborateurs de la MSVd logera sur place, de telle sorte que les locataires auront toujours un interlocuteur, notamment la nuit en cas d'urgence.

Rendez-vous sur le site www.msvd.ch sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles et pourrez effectuer vos réservations pour vos prochains séjours à la montagne !

Tarifs 2016 (les tarifs figurant sur le site internet font foi)

Tarifs TVA et taxe de séjour incluses La location de la salle de sport est facturée en sus CHF 20.- / heure		1 nuit avec pension complète* (déjeuner, dîner, souper)	1 semaine en pension complète* (du lundi matin au vendredi après-midi : 4 nuits, 4 déjeuners, 5 dîners et 4 soupers)
Clubs, associations et fédérations sportives	VD -16 ans	65.-	270.-
	VD dès 16 ans	75.-	312.-
	Hors VD -16 ans	70.-	290.-
	Hors VD dès 16 ans	80.-	332.-
Ecoles (scolarité obligatoire et postobligatoire y compris les écoles professionnelles)	Scolarité obligatoire VD	53.-	221.-
	Postobligatoire VD	61.-	254.-
	Scol. oblig. hors VD	58.-	241.-
	Postoblig. hors VD	66.-	274.-
Hautes Ecoles	VD	75.-	310.-
	Hors VD	85.-	352.-
Autres (écoles privées, fondations, entreprises, etc.)	-16 ans	85.-	350.-
	Dès 16 ans	100.-	412.-

* Toute autre durée est possible (à voir lors de la réservation sur le site internet)



NOTEPS : Une étude intercantonale sur l'évaluation sommative en EPS

Une EPS différente selon les cantons

HEP Vaud

M. Allain - V. Lentillon-Kaestner - D. Deriaz - N. Voisard

L'étude NOTEPS, financée par l'Office fédéral du sport (OFSP) et le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS), s'est intéressée à l'évaluation sommative en éducation physique et sportive (EPS) en comparant les perceptions et pratiques enseignantes dans les cantons de Vaud, Jura et Genève. Cette étude, qui n'ambitionnait pas de répondre à la question « Faut-il une note en EPS ? », a permis de mettre en exergue les avantages et désavantages des trois modalités d'évaluation sommative (note certificative, note non certificative, pas de note) sur les processus d'enseignement-apprentissage en EPS.

La notation en EPS est sujette à de nombreux débats passionnés et animés dans le milieu professionnel. Si le canton de Vaud a supprimé la note en EPS dès les années 1980 au profit de commentaires et indications de réussite non certificatifs inscrits dans un livret d'évaluation, les autres cantons romands utilisent quant à eux la note en EPS. Cette note peut être certificative et compter pour la promotion de l'élève, comme dans le canton de Genève, ou non certificative et ne pas compter dans la moyenne générale de l'élève, comme dans le canton du Jura.

Afin de réaliser cette étude, c'est une méthodologie mixte qui a été utilisée, couplant une enquête par questionnaire auprès de 215 enseignants d'EPS et 4'027 élèves avec des entretiens basés sur des observations en classe avec 10 enseignants et 28 élèves. Les résultats montrent des pratiques enseignantes et des conceptions sous-jacentes très différentes entre les cantons de Vaud et Genève. Pour le canton du Jura, les résultats oscillent entre les deux cas précédents.

Les apprentissages moteurs au centre du processus

Dans le canton de Genève, les apprentissages moteurs représentent l'enjeu principal et l'organisation de l'enseignement est centrée sur cet aspect. En comparaison avec leurs homologues vaudois, les enseignants genevois effectuent des cycles d'enseignement plus longs, précisent plus fréquemment leurs objectifs de fin de cycle aux élèves, utilisent plus souvent des outils didactiques comme par exemple des fiches d'évaluation ou des supports visuels, et mettent en place plus fréquemment des évaluations diagnostiques et formatives. Les pratiques d'évaluation respectent les directives institutionnelles et sont plus formalisées alors que les évaluations diagnostiques et formatives sont plus fréquemment outillées (fiches d'observation) et transmises aux élèves. L'évaluation sommative constitue ici le fil conducteur du cycle d'enseignement.

La relation à l'élève mise en avant

Dans le canton de Vaud, l'enseignement mis en place valorise la relation à l'élève. Les enseignants d'EPS adaptent leurs programmes (planification, choix des

contenus) et évaluations en fonction des envies et besoins de leurs élèves. Ce fonctionnement entraîne plus d'équité entre les élèves « en difficulté » et ceux « en réussite » en EPS. Ces derniers se sentent d'ailleurs davantage soutenus par leur enseignant que les élèves jurassiens et genevois. Les visées prioritaires sont le plaisir, la santé et le développement de compétences sociales. Quant aux apprentissages moteurs, ils sont souvent mis au second plan. En comparaison, l'enseignement est moins formalisé et les évaluations (diagnostiques, formatives et sommatives) sont moins fréquentes que dans les deux autres cantons.

En conclusion

Des différences intercantionales émergent au niveau de l'enseignement de l'EPS. Dans le canton de Genève, la priorité est mise sur les apprentissages moteurs alors que dans le canton de Vaud elle est mise sur le développement relationnel. Entre ces deux conceptions, on trouve le canton du Jura pour lequel les résultats oscillent entre une priorisation des apprentissages moteurs ou une centration sur la relation à l'élève selon les indicateurs pris en compte. Même si ces deux axes d'enseignement ne sont pas à opposer, il semble qu'une conception priorisant la relation à l'élève et le développement de compétences sociales se fasse au détriment des apprentissages moteurs et vice et versa. Cette étude réalisée dans un contexte réel ne permet pas d'isoler l'influence de la modalité d'évaluation sommative. D'autres variables comme les directives cantonales sur l'évaluation ou les formations initiales et continues peuvent influencer les pratiques et conceptions enseignantes. Finalement, dans le canton de Vaud, la mise en place des nouveaux moyens d'évaluation en EPS, notamment pour le degré secondaire 1, auront inéluctablement une incidence sur les pratiques enseignantes futures.

Pour tout renseignement

Vanessa Lentillon-Kaestner - HEP Vaud UER EPS
vanessa.lentillon-kaestner@hepl.ch



Haute école pédagogique

Une formation continue bien adaptée aux besoins des rythmiciennes et rythmiciens ?

Christine Croset-Rumpf

HEP Vaud

La spécificité de leur travail fait que les rythmicien-ne-s trouvent peu de formations continues ciblées sur leurs besoins. Etant peu nombreux-ses et dispersé-e-s, il leur est difficile de faire une demande collective. La solution ci-dessous ?

Une CAP, pour « Communauté d'Apprentissage Professionnelle », est un dispositif de formation continue qui vient du Québec et qui s'y développe depuis plus de 10 ans avec des résultats prometteurs. Cette nouvelle modalité fait désormais partie de l'offre des formations continues attestées de la HEP en tant que « prestation sur mesure ». Pour résumer, il s'agit de réunir des équipes de personnes volontaires autour d'une thématique qui les préoccupe et qu'elles-mêmes choisissent.

Le focus est toutefois mis sur les apprentissages des élèves. Car entrer dans cette dynamique de recherche implique de regarder avec attention ce qui se passe chez l'élève et ce qui l'empêche d'apprendre, ceci au travers de données objectives qui sont récoltées dans les classes par les participant-e-s. Le groupe cherche ainsi collectivement comment tendre vers une amélioration de la situation, en s'appuyant sur les résultats obtenus. Les divers moyens d'observation utilisés constituent déjà un exercice collectif puissant, et leur partage entre professionnels de la même discipline permet de rompre leur isolement, tout en favorisant la compréhension des gestes professionnels de la discipline.

Ces équipes collaboratives reçoivent un accompagnement spécifique, à la fois soutenant et cadrant, de façon à ce que la recherche porte ses fruits.

Pour tout renseignement : christine.croset-rumpf@hepl.ch

Par ailleurs, les informations relatives aux nombreuses formations continues à la Haute école pédagogique sont disponibles sur le site internet : www.hepl.ch

Association suisse d'éducation physique scolaire

Le plan des cours ainsi que les informations détaillées et modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet : www.svss.ch

Jeunesse+Sport

Pour connaître toutes les informations et renseignements nécessaires concernant les cours Jeunesse+Sport, veuillez consulter le site internet : www.jeunesseetsport.ch

Jeunesse+Sport Vaud
Tél. 021 316 39 62 - E-mail : jsvaud@vd.ch

Dossiers envisagés dans les prochains numéros :

- Mesures Sport-Santé
- Evaluation en EPS



Service de l'éducation physique et du sport
Ch. de Maillefer 35
1014 Lausanne
Tél. 021 316 39 39
Fax 021 316 39 48
www.vd.ch/seps



Rédaction :

Alain Melly, MEP Gymnase de Burier, Kristel Latapie, Cathy Sigg Berthoud, Ludovic Jeanneret, Secteur pédagogique SEPS, Marcel Parietti, Mélanie Allain, Vanessa Lentillon-Kaestner, Daniel Deriaz, Nicolas Voisard, Christine Croset-Rumpf, Raoul Vuffray

Illustrations :

- p. 2 : ryanorilio.wordpress.com
- p. 3 : Alain Melly
App Store
- p. 4 : MEP Gymnase de Burier
Raoul Vuffray
- p. 5 : SEPS
DGEO
- p. 6-7 : Raoul Vuffray
- p. 8-9 : ASEP
- p. 10 : Fondation « Fonds du sport vaudois »

Réalisation et mise en page :

Raoul Vuffray

Impression : Atelier OLBIS, Ch. du Rionzi, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.